



Donation par filiation

Par sevpri

Bonjour,

Mes parents me font une donation du stock de leur magasin et je souhaite savoir comment cela va être comptabilisé sur le bilan?

Bonne soirée

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Le stock doit être évalué à sa valeur vénale, c'est-à-dire la valeur de marché à la date de la donation, justifiée par des documents probants.

Un expert comptable ou un conseiller fiscal en entreprise pourront vous répondre avec tous les détails.

Par sevpri

Bonsoir,

Le stock a déjà été calculé mais l'expert comptable souhaite passer cette écriture comme un achat de marchandises donc une charge et non comme une donation qui est un apport. Voilà mon questionnement, les donations sont-elles de l'actif ou du passif?

Bonne soirée